



Chiffres du chômage : Légère baisse ou vraie hausse ?

Premiers chiffres du chômage 2015 : l'urgence d'une autre politique confirmée.

Malgré la présentation qui en est faite, les chiffres du chômage de janvier 2015 confirment la progression de 2014. En effet, si on peut se féliciter des 19100 inscrits de moins à Pôle emploi, en incluant les chômeurs ayant exercé une petite activité, la hausse est de 0,3 %. Par ailleurs, le chômage des jeunes, celui des chômeurs de longue durée et des plus de 50 ans ne cessent de s'aggraver.

Plus que jamais nous devons tous prêter attention aux catégories B et C, c'est à dire aux salariés inscrits au chômage et travaillant partiellement : au-delà des désormais 3,5 millions d'inscrits au chômage total (catégorie A), ils sont désormais presque 2 millions à vivre la précarité du travail aléatoire, la spirale des petits boulots et du temps partiel imposé.

L'impasse des politiques d'austérité est patente : pour retrouver la croissance, il faut changer d'orientation et cesser de détruire les investissements publics, retrouver une politique industrielle digne des enjeux de notre époque.

Les milliards d'aides accordées au patronat n'ont pas créé d'emplois, il faut en faire le bilan et conditionner strictement ces aides à

des embauches, à la relocalisation des emplois. De plus alors que moins d'un chômeur sur deux est indemnisé par l'assurance chômage (2,5 millions sur 5,5 , et 3,5 si on rajoute les minima sociaux ...), le gouvernement sous la pression de l'Union européenne continue de stigmatiser les demandeurs d'emploi.

La convention 2014 a à peine commencé à produire ses effets depuis le 1er juillet, les droits rechargeables non épuisables depuis le 1er octobre, générant des économies considérables sur le dos des seuls privés d'emploi indemnisés, qu'il est déjà question pour MM. Valls et Macron de réduire les allocations...

Face aux libéraux qui demandent toujours moins de droits sociaux pour mieux s'accaparer les richesses créées par le travail, la CGT propose une politique de relance, de lutte contre la fraude et l'optimisation fiscales, et appelle les salarié-e-s comme les privés d'emploi à se mobiliser pour l'emploi et les droits sociaux et contre l'austérité.

Le 3 mars, des mobilisations à l'initiative de nos organisations auront lieu à l'occasion de la négociation, exigée par la CGT, d'un avenant à la convention Unédic pour pallier le problème des droits rechargeables non épuisables.

communiqué

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 25 février 2015 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr